

Non à la répression du mouvement étudiant!!!

Le printemps 2009 a été marqué par la plus longue grève que l'université stéphanoise ait connue dans son histoire. Les étudiant-e-s et les personnels de l'université Jean Monnet, mobilisé-e-s contre les lois Péresse, combattent depuis plus de deux ans des réformes qui leur semblent menacer gravement l'université publique et en particulier les petites et moyennes structures, comme celle de Saint Etienne.

Malgré la mobilisation massive de la communauté universitaire, la présidence de l'Université Jean Monnet n'a cessé d'essayer de briser le mouvement de contestation : présence de vigiles sur le campus, intervention des CRS le 13 mai dernier, présence policière le 14, filtrage des entrées, contrôle au faciès, suspension des droits syndicaux, etc.

En septembre dernier, en convoquant devant des conseils de discipline 9 étudiant-e-s grévistes, sélectionnés de manière arbitraire, la présidence de l'Université Jean Monnet a franchi une nouvelle étape dans la logique répressive. Il leur était reproché d'avoir participé à une action collective lors d'une cérémonie d'inauguration d'un nouveau bâtiment universitaire et d'avoir été présents, parmi un grand nombre de participants, à la soirée de clôture de tout un programme mis en place pendant la grève, dans le cadre d'une université alternative. Les sanctions s'étalent du blâme à 2 ans d'exclusion avec sursis.

Rassemblement en soutien aux 9 étudiant.e.s grévistes sanctionné.e.s à Saint-Etienne

Mardi 26 janv. à 9h devant le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - 25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève 75005 PARIS

Aujourd'hui, suite à l'appel émis par 8 étudiant-e-s, celles et ceux-ci sont convoqué-e-s devant la section disciplinaire du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieure Et de la Recherche)

Nous espérons que le CNESER remplira son rôle d'instance d'appel car il est intolérable que des jeunes qui font entendre leur refus d'orientations parce qu'elles leur semblent néfastes aient été poursuivis en conseil de discipline. Là comme ailleurs, il s'agit d'une répression inacceptable du mouvement social, d'une tentative d'intimidation et d'une volonté de punir pour l'exemple.

Nous exigeons le retrait de toute forme de sanction à l'encontre de ces étudiant-e-s.

Signataires : Capagauche ! Saint-Etienne, CGT cheminots 42, CGT Santé/Action sociale 42, CNT 42, Collectif étudiant de Saint-Etienne, FCPE 42, FERC SUP CGT, FSU 42, Jeunes Communistes 42, La Ligue des droits de l'Homme, MJS Loire, NPA Saint-Etienne, PCF 42, Parti de gauche Loire, PCF Saint-Etienne, Réseaux Citoyens, Section CNT Université de Saint-Etienne, SUD Éducation 42, UD CGT 42, Union des Étudiants Communistes 42...

Contact : Comité de soutien UJM – Bourse du Travail – 4, cours Victor Hugo
42028 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 1

Plus d'info <http://ujmenlutte-st-etienne.over-blog.com/> Courriel : soutien.ujm42@gmail.com